

F. Herbaut<sup>1</sup>, A. Nollet<sup>1</sup>, G. Esprit<sup>2</sup>, C. Laffont<sup>1</sup>, C. Floret<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pharmacie, Centre Hospitalier de Bethune Beuvry, 27 rue Delbecque, 62600 Beuvry

<sup>2</sup> Bloc opératoire, Centre Hospitalier de Bethune Beuvry, 27 rue Delbecque, 62600 Beuvry

## Contexte

En 2019, un événement indésirable a alerté l'établissement à propos du circuit des DMI gérés en prêt temporaire : la pose d'un implant après expiration de la date limite d'utilisation. Face à ce constat et à la méconnaissance du circuit par la pharmacie, nous avons effectué une évaluation des pratiques professionnelles sur le circuit des DMI en prêt temporaire.

## Objectifs

Ce travail est mené pour sécuriser le circuit spécifique des prêts temporaires de DMI.

L'objectif principal est la mise en conformité par rapport à la réglementation.

L'objectif secondaire est l'amélioration de la maîtrise des risques.

## Matériel et méthodes



## Résultats et discussion

### Evaluation initiale

#### Audit observationnel

Cet audit montre que le circuit des prêts temporaires est presque **exclusivement géré par le bloc opératoire**.

#### Analyse réglementaire

**7 non-conformités à la réglementation :**

- **Réservation** du prêt non réalisée par la pharmacie
- **Contrôle** des DMI reçus non réalisé par la pharmacie
- **Stockage** des DMI en prêt en dehors de la pharmacie
- Pas de **dispensation** des DMI en prêt temporaire
- Pas de **validation pharmaceutique** des demandes de prêt temporaire
- Pas d'**information en temps réel** sur la présence du matériel dans l'établissement
- **Locaux** utilisés pour la gestion des prêts temporaires non adaptés et en dehors de la pharmacie

### Actions amélioration

#### 1 Réorganisation du circuit des prêts temporaires

Cette réorganisation est fondée sur une nouvelle répartition des tâches qui a permis l'intégration de la pharmacie au circuit, notamment des préparateurs en pharmacie hospitalière et l'utilisation d'un nouveau local rattaché à la pharmacie.

L'information en temps réel sur le matériel présent est rendue possible par un tableau de suivi partagé entre la pharmacie et le bloc opératoire.

### Evaluation des actions d'amélioration

Sur les 7 non-conformités à la réglementation, 5 ont été résolues (en vert):

- **Réservation**
- **Contrôle**
- **Stockage**
- **Dispensation**
- **Validation pharmaceutique**
- **Information en temps réel**
- **Locaux**

**Objectif principal partiellement atteint**

### Evaluation de la maîtrise des risques des DMI en prêt temporaire

**Au bloc opératoire**, la maîtrise des risques globale est estimée à **26%** par Interdiag DMS®, notamment en raison de l'absence d'informatisation.

**En pharmacie**, la maîtrise des risques globale est estimée à **52%** par Interdiag DMS®.

### Etude rétrospective sur 6 mois

- 8,7%** Taux de recours au prêt temporaire dans l'établissement
- 52** Prêts temporaires étudiés sur 6 mois
- 2,05** En moyenne, 2,05 prêts par semaines sont utilisés

### 2 Réévaluation du mode de gestion du stock des prêts temporaires récurrents

Le système d'enclouage centromédullaire Centronail® a été mis en dépôt-vente permanent, ce qui permet de diminuer le nombre de prêts temporaires de 15%.

### 3 Faisabilité de mise en place d'un lecteur de code-barres en pharmacie

L'étude de faisabilité a démontré que les étapes avec saisie manuelle en pharmacie pouvaient être automatisées grâce à l'utilisation d'un lecteur de code-barres, pour les DMI porteurs d'un code-barres.

## Conclusion

Les points forts de ce projet ont été **l'implication des PPH** et la **communication efficace** entre le bloc opératoire et la pharmacie.

Les actions d'amélioration mises en œuvre ont permis la **sécurisation du circuit des DMI en prêt temporaire**.

A ce jour, le circuit n'est pas encore en totale conformité avec la réglementation. Cette réglementation étant amenée à évoluer prochainement (Retex DMI), ce travail sera poursuivi notamment avec la construction d'un **nouveau bloc opératoire** qui sera informatisé.